

Amendement n° 4 (N° interne au service de l'assemblée) Présenté par le groupe : Rassemblement National & alliés
--

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
SESSION DU : 21-déc-23

AMENDEMENT BUDGETAIRE

DOCUMENT BUDGETAIRE CONCERNE : BUDGET PRIMITIF 2024

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	Educatif et Patrimoine éducatif	Secteur d'activité:	Dette et aux opérations financières
Domaine:	Accompagner les projets éducatifs des lycées	Domaine:	Finances
Programme :	Actions éducatives	Programme :	Emprunt

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Pages 54 du rapport BP 2024

<u>Exposé des motifs :</u>
<small>Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)</small>
Exposé : La Région Centre-Val de Loire n'ayant pas la main sur les politiques en matière d'immigration puisqu'il s'agit d'un domaine régalien, le groupe Rassemblement National considère que la politique de formation des jeunes primo-arrivants à travers le dispositif "Français Langues Etrangères" (à plus forte raison que nombre d'incertitudes existent sur leur âge réel) n'est pas du ressort de la collectivité régionale. Cette politique devrait à minima être compensé financièrement à 100% par l'Etat puisque son action - à laquelle le groupe RN est le seul à s'opposer - engendre des coûts supplémentaires pour les collectivités.
Proposition : Le groupe Rassemblement national propose en conséquence de supprimer les crédits de paiement de 65 000 € dédiés au dispositif FLE au sein du programme "actions éducatives" et de diminuer la ligne « opérations financières - emprunt » de 65 K€.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	932	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:		Montant de l'AP	
Montant de l'AE :		Montant de l'AE	
Montant des CP en dépenses :	-65 000,00 €	Montant des CP en dépenses	0,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes : (emprunt)	-65 000,00 €
TOTAL (1)	-65 000,00 €	TOTAL (2)	-65 000,00 €
Opération équilibrée (1=2)		Opération non équilibrée(1 ><2)	